



Communiqué de presse n° 144

Revalorisation des retraites complémentaires : Une nouvelle fois ... le compte n'y est pas !

Une partie des partenaires sociaux, gestionnaires des régimes complémentaires AGIRC-ARRCO, a décidé de ne revaloriser les pensions que de 1% au 1er novembre prochain alors que l'inflation attendue pour l'année 2021 serait de 1,5%.

La sous-indexation retenue est donc de 0,5% soit le maximum de ce qui était envisagé dans l'accord validé en dernière minute.

Une nouvelle fois, seules les pensions de retraite vont subir une amputation de leur pouvoir d'achat !

La Confédération Française des Retraités juge insupportable l'emploi répété de cette méthode de gestion simpliste, alors que les prévisions anticipent à la fois une reprise économique significative et une baisse du chômage, mais aussi un redémarrage de l'inflation.

Comme le rappelait la CFR dans son dernier communiqué, seule une réforme systémique qui tarde à venir permettra de gérer un régime de retraite sans recourir à des ajustements paramétriques continuels et inacceptables.

La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales organisations de retraités :
Association Nationale des Retraités - Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales
Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale
Groupement CNR-UFRB - Union Française des Retraités